

AMBASSADE DU TOGO

Mission Permanente auprès
de l'Office des Nations Unies,
de l'Organisation Mondiale du
commerce et des autres
Organisations Internationales à Genève



REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie

15

Conseil des droits de l'homme

23ème Session du groupe de travail de l'Examen Périodique Universel (EPU)

02 au 13 novembre 2015

Examen du rapport du Liban

**Déclaration de Monsieur BEDABA Balom'ma, Chargé d'Affaires a.i. de la
Mission permanente du Togo**

Genève, le 02 novembre 2015

(14h30'-18h00')

Merci Monsieur le Président,

Monsieur le Président,

Ma délégation adresse tous ces compliments à la délégation du Liban et apprécie la démarche participative qui a conduit à l'élaboration de ce rapport.

Le Togo note avec satisfaction que le Gouvernement Libanais a réalisé des efforts considérables en matière de promotion et de protection des droits de l'homme depuis le passage de son premier examen périodique universel.

Ces efforts se traduisent par:

- l'adoption d'un plan national pour les droits de l'homme*
- la création en 2013 du comité de suivi des recommandations issues de l'Examen périodique universelle;*
- la proposition de loi relative à la création d'une organisation nationale des droits de l'homme indépendante.*

Ma délégation formule les recommandations suivantes:

- 1- modifier la définition de la violence domestique dans la législation pour que les femmes soient protégées contre les violences sexuelles, économiques et psychologiques;*
- 2- Rendre l'enseignement primaire obligatoire, gratuite et accessible à tous les enfants.*

Pour terminer, ma délégation exhorte le Liban à accélérer la procédure de création des institutions évoquer dans le rapport.

Je vous remercie.